

PLAN DE CIRCULATION Page 6

## Apaiser et mieux partager l'espace public



### URBANISME

Projet angle  
Doumer/Chapard :  
réunion publique  
le 8 juillet

p. 13



### PETITE ENFANCE

Places en crèche  
1 jour/semaine :  
c'est possible !

p. 20



### CULTURE

Aqueduc en fête  
le 29 juin

p. 23



**MAIRIE**

5, avenue maréchal Joffre  
69 630 Chaponost  
Tél.: 04 78 45 31 33 - Fax : 04 78 45 37 45  
contact@mairie-chaponost.fr  
www.mairie-chaponost.fr  
Facebook : Ville de Chaponost

**Horaires d'ouverture :**

Lundi au vendredi :  
8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30

**ÉTAT CIVIL**

En semaine, mêmes horaires que la mairie  
Le samedi : de 9h30 à 11h30  
(excepté le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois)

**SERVICE URBANISME  
et SERVICES TECHNIQUES**

7, avenue maréchal Joffre  
**Horaires d'ouverture :**  
Uniquement les matins de 8h30 à 12h  
**Services techniques** - Tél.: 04 78 16 00 59  
services.techniques@mairie-chaponost.fr  
**Service urbanisme** - Tél.: 04 78 16 03 93  
service.urbanisme@mairie-chaponost.fr

**POUR RENCONTRER  
VOS ÉLUS**

Chaque samedi de 9 h 30 à 11 h 30  
(excepté le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois)

**PROCHAINS CONSEILS  
MUNICIPAUX**

19/06, 03/07 et 18/09 à 19h30

**PERMANENCES AVOCAT-  
CONSEIL**

15/06, 20/07, 24/08 et 21/09  
Sur rdv au 04 72 24 57 39  
(réservé aux chaponois)

**POLICE MUNICIPALE**

12 rue Chopard - Tél.: 04 78 45 07 00  
police.municipale@mairie-chaponost.fr

**GENDARMERIE DE BRIGNAIS**

20 rue du Presbytère 69 530 Brignais  
Tél. 04 78 05 18 42

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE**

55-57, avenue Paul Doumer  
Tél.: 04 72 24 57 39  
ccas2@mairie-chaponost.fr  
Lundi : 13h30-17h00  
Mardi : 9h-12h / 13h30-17h00  
Jeudi et vendredi : 9h-12h  
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires

**MÉDIATHÈQUE-AUDITORIUM**

Place Clémenceau - Tél.: 04 78 45 17 99  
mediathequechaponost.fr  
mediatheque@mairie-chaponost.fr

**PÔLE VIE DE LA CITÉ**

55-57, avenue Paul Doumer  
Tél.: 04 78 16 90 32  
Lun. 14h-17h30, Mar. 8h-13h/14h-17h30,  
Mer. 8h-13h/14h-16h, Jeu. et Ven. 8h-13h

**MARCHÉS**

Les mercredis, parking Bellevue  
de 16 h à 19 h  
Les dimanches, Place Foch  
de 8 h à 12 h 30

**Bureau de poste : horaires d'été**

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le bureau de poste de Chaponost adaptera ses horaires à la période estivale et vous accueillera :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
- Les mercredi et samedi, de 9h00 à 12h00

Il reprendra ses horaires habituels à compter du lundi 2 septembre 2019.

Durant cette période, vous pouvez également accéder aux services de La Poste auprès du bureau de Brignais, qui vous accueillera :

- Les lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Les jeudi et samedi, de 9h00 à 12h00

**Frelon asiatique : signalez sa présence**

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.



Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS), en partenariat avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

**Comment signaler un individu ou un nid et demander la destruction d'un nid ?**

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

Une convention signée par la CCVG avec le FRGDS permet également la destruction des nids.



**Conseil municipal : du nouveau**

Alain Géron, nouvel élu de la liste « Chaponost Ensemble », a rejoint le Conseil municipal lors de la séance du 20 mars dernier, en remplacement de François Pillard, démissionnaire.

**ÉTAT CIVIL**

**NAISSANCES** > Bienvenu(e)s

JANVIER • BAGHAT Nils, le 17 ; LEONE Paul, le 21 ; PEREZ Juliette, le 30

FÉVRIER • GUIRONNET Samuel, le 2 ; JEANNIN Amandine, le 21 ; BOUVIER Marceau, le 25

MARS • GAURIOT Anatole, le 12 ; CASTALDI Ethan, le 26

AVRIL • BADOR Lenny, le 2 ; CHANCÉ GARGIONI Eva, le 24 ; SANTUS Mylan, le 30

**MARIAGES** > Félicitations

FÉVRIER • MILAUD Jean-Christophe & MARROCCO Marine, le 9

MARS • DESVIGNES Richard & CHIN Sau Ying, le 30 ; DRAY Yannick & LE BORGNE Marie Laure, le 6 ; MIRAKOFF Pierre & PINERO Éléonore, le 4

**DÉCÈS** > Nos condoléances

FÉVRIER • ALLOMBERT Jean-Marc, le 13 à 66 ans ; JACQUET Anne-Marie épouse FAYOLLE, le 20 à 72 ans ; CHAVANNE Pierre, le 25 à 91 ans ; FRAICHOU Nicole épouse GAUTHIER, le 28 à 80 ans

MARS • REGE-GIANASSO Claudia Veuve CHATELUS, le 6 à 90 ans ; EL FATH Mustapha, le 6 à 70 ans ; VEILHAN Robert, le 16 à 85 ans ; NADIRAS Henri, le 23 à 90 ans ; YON Michel, le 27 à 91 ans

AVRIL • LUIRARD Paul, le 1er à 90 ans ; BRUN Marie-Joëlle épouse MAYER, le 2 à 72 ans ; FORISSIER Geneviève épouse RENART, le 4 à 82 ans ; BESSON Jean, le 10 à 95 ans ; PORTELLI Michel, le 12 à 72 ans ; FILIPPI Jean, le 17 à 79 ans

Magazine de la Ville de Chaponost édité à 4 300 exemplaires. Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2019. Diffusion gratuite, vente interdite. **Directeur de la publication** : Damien Combet. **Responsable de la rédaction** : Marion Berthou - **Conception graphique** : Julie Marchetto - **Crédits photos** : Ville de Chaponost, Fotolia, Adobe stock, Département du Rhône - **Impression** : Rebul Imprimerie. Ne pas jeter sur la voie publique.







## Le plan de circulation entre dans une phase opérationnelle”

**Damien COMBET,**  
Maire

Chères Chaponaises, Chers Chaponois,

Donner plus de place aux modes doux (piétons et cyclistes), sécuriser les voiries existantes, contraindre l'utilisation des rues non adaptées à des flux de circulation trop denses, voici en quelques idées fortes l'objectif que nous nous fixons pour mettre en œuvre le plan de circulation qui vous est présenté dans ce Chap' info.

La participation importante des chaponois durant la concertation organisée entre mi-mars et mi-avril a permis de faire évoluer certaines des options qui avaient été présentées lors de la réunion publique du 6 mars dernier.

Nous allons dorénavant, avec la Communauté de Communes de la Vallée du Garon, entrer dans la phase opérationnelle de mise en application de ce plan de circulation. Nous nous sommes fixés un an pour réaliser les travaux des premières actions retenues. Bien entendu, le déploiement de ce plan de circulation se poursuivra ensuite dans le temps, avec des phases à moyen et plus long termes, en tenant compte notamment de l'évolution urbaine prévue dans certains quartiers.

Parallèlement aux opérations d'aménagements des voiries prévues dans le cadre de ce plan de circulation, nous continuons à travailler avec les structures compétentes (Sytral, Département, CCVG...) pour développer les transports en commun. Nos réflexions conjointes doivent nous permettre de préparer l'avenir, avec des évolutions importantes prévues dans les 10 prochaines années à proximité immédiate de notre territoire communal : L'Anneau des Sciences, le prolongement de la ligne B du métro aux Hôpitaux sud et une nouvelle ligne de métro à Alai (la ligne E).

Par ailleurs, toujours dans le domaine des déplacements, la commune changera dans les prochains mois son parc de véhicules pour évoluer vers des modèles électriques. Outre les 3 vélos à assistance électrique déjà mis à disposition des agents communaux, nous souhaitons que la collectivité devienne exemplaire en termes d'évolution des déplacements professionnels de ses collaborateurs. Avec une approche concrète, ancrée dans les réalités de notre société et tenant compte de l'ensemble des contraintes, la municipalité reste attentive à la transition écologique afin d'intégrer dans chacune de ses actions un volet prenant en compte les enjeux environnementaux.

Bel été à Chaponost !

### SOMMAIRE

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <p>4 <b>INSTANTANÉS</b><br/>Le retour en images des événements de la commune</p>   | <p>Lingettes : jamais dans les toilettes<br/>Stop aux dépôts sauvages<br/>Bientôt une grainothèque à la médiathèque</p>  | <p>23 <b>CULTURE ET PATRIMOINE</b><br/>Aqueduc : la mobilisation continue<br/>Aqueduc en fête</p>   |
| <p>6 <b>DOSSIER</b><br/>Plan de circulation</p>  | <p>18 <b>VIE ÉCONOMIQUE</b><br/>A la découverte des entreprises du territoire. Découvrez l'atelier recyclerie de l'ESAT Didier Baron<br/>Opération zéro emballage<br/>Du nouveau dans la vie éco</p> | <p>24 <b>VIE SOCIALE ET SOLIDARITÉS</b><br/>La délégation de Gon Bousougou en visite à Chaponost<br/>Résidence autonomie « Foyer Soleil »</p>   |
| <p>13 <b>URBANISME/TRANSPORTS ET SÉCURITÉ</b><br/>Aménagement angle Doumer/Chapard. Un nouvel arrêt de TCL.<br/>Cambriolages : les bons réflexes.<br/>Devenez référent participation citoyenne</p>                         | <p>20 <b>ENFANCE / VIE SCOLAIRE</b><br/>Une place en crèche un jour par semaine, c'est possible. Inscriptions pour la rentrée 2019-2020 : c'est parti ! (cantine et périscolaire)</p>                | <p>25 <b>VIE ASSOCIATIVE</b><br/>Centre social du Saunier. ALCSL<br/>Natation. 13 juillet. Elan sportif.<br/>MJC. Tir à l'arc. Graines de possible.<br/>Classes en 7 et en 9. Classes en 0.<br/>Foyer Bellecombe.</p> |
| <p>14 <b>INTERCOMMUNALITÉ</b><br/>Bouclage de la voie « modes doux » route des Collonges. Av. Devienne : requalification en vue. Pépinière d'entreprises : 10 ans, ça se fête !<br/>Des aides pour améliorer l'habitat</p> | <p>21 <b>JEUNESSE</b><br/>Le CMJ en action. Le futur skate-park se concrétise</p>  | <p>28 <b>SORTIR</b><br/>Tous les événements</p>   |
| <p>16 <b>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</b><br/>Alerte sécheresse : tous concernés !</p>   | <p>22 <b>CULTURE ET ANIMATION</b><br/>Chapofolie's. Révise ton bac à la médiathèque. Fête de la musique</p>  | <p>30 <b>PORTRAITS</b><br/>Pierre Chavanne. Patrice Thévenet.<br/>Famille Vimont.</p>   |
|  |  | <p>31 <b>EXPRESSION LIBRE</b><br/>La parole de l'opposition</p>   |



## Cérémonie de commémoration du 8 mai

**SE SOUVENIR.** La cérémonie de commémoration du 74ème anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence de l'association des anciens combattants et de Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône. Les jeunes du Conseil Municipal de Jeunes, présents pour l'occasion, ont participé activement à l'événement grâce à la lecture de textes et lors du dépôt de gerbe au monument aux morts.

## Passation de commandement

**VIE LOCALE.** Le 1<sup>er</sup> mars à la salle des fêtes, le Sergent-chef Patrice Thevenet, a pris officiellement le commandement de la caserne de sapeurs-pompiers de Chaponost. Il succède à Franck Dolinsky-Doliva, désormais Adjudant-chef. La cérémonie s'est tenue en présence de Damien Combet, Maire, Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône et de Christiane Agarrat, Vice-présidente du Département du Rhône.



**Damien Combet** - Maire, **Colonel Vincent Guillot** - directeur des groupements territoriaux, représentant le directeur du SDMIS, le contrôleur général Serge Delaigue, **Patrice Thevenet** - Sergent-chef, **Christophe Guilloteau** - Président du Département du Rhône, **Lieutenant-colonel Eric Vergeat** - chef du groupement Sud-Est, **Franck Doliva-Dolinsky** - Adjudant-chef



## Devoir de mémoire

**JEUNESSE.** Le 6 mai, les deux classes de CM2 de Céline Faure et Véronique Sermolini de l'école des Deux Chênes, accompagnées de Eric Adam, conseiller municipal délégué aux sports, ont participé aux « Chemins de la mémoire ». Cette manifestation, organisée par l'USEP\*, encourage les enfants à parcourir à pied les lieux symboliques de la Résistance française, avec pour principal

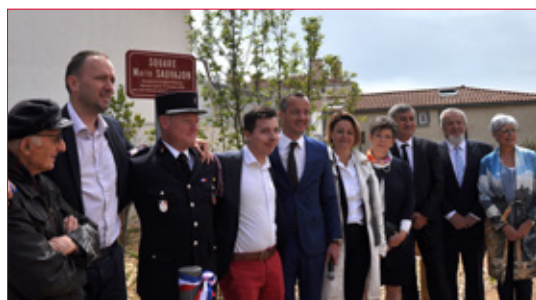


objectif de « se souvenir pour préserver la paix ». C'est ainsi que les élèves de Chaponost se sont rendus à pied ou à vélo jusqu'au fort de Côte-Lorette à Saint-Genis-Laval où Damien Combet et Claire Reboul, adjointe chargée des affaires scolaires et de la jeunesse, les ont rejoint pour se recueillir devant l'arbre de la mémoire aux côtés de plus de 250 autres écoliers des communes de Saint-Genis-Laval, Charly et Irigny. Un grand bravo à tous pour cette mobilisation !

Le 10 mai, les élèves de CM2 ont ensuite été accueillis à l'école Claude Bloch, arrêté à Lyon par Paul Touvier en juin 1944, puis déporté à Auschwitz. Un témoignage historique exceptionnel, très émouvant et riche en échanges.

\* Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré





**Henri Fillon** - ancien Maire, **Thomas Gassilloud** - Député, **Patrice Thevenet** - Commandant des Sapeurs Pompiers de Chaponost, **Marin Sauvajon**, **Damien Combet**, **Sophie Cruz** - Conseillère Régionale Auvergne-Rhône-Alpes, **Catherine Di Folco** - Sénateur, **Christophe Guilloteau** - Président du Département du Rhône, **Jean-Louis Imbert** - Président de la CCVG, **Christiane Agarrat** - Vice Présidente du Département du Rhône

## Inauguration du square Marin Sauvajon

**MISE À L'HONNEUR.** Le 18 mai, la commune a procédé à l'inauguration du square Marin Sauvajon, situé rue René Chopard, en présence de Marin et de sa famille, d'un public venu nombreux et des officiels : Damien Combet, Sophie Cruz, Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes, Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône, Thomas Gassilloud, Député et Catherine Di Folco, Sénateur.

La cérémonie, empreinte d'émotion a souligné l'acte de courage et d'altruisme dont Marin a fait preuve le 11 novembre 2016, en prenant la défense d'un couple d'amoureux pris à partie parce qu'il s'embrassait dans la rue. Sauvagement agressé, Marin était resté dans le coma plusieurs jours et garde des séquelles physiques importantes. Un hommage a également été rendu à Marin par le groupe "Les Mots de la bouche", grâce à une chanson créée pour l'occasion - [retrouvez la chanson enregistrée sur place sur ChaponostTV.](#)



## Le label ville prudente attribué à la commune

**SÉCURITÉ.** Le 18 mars, l'association Prévention Routière a décerné le label "Ville prudente" à notre commune et lui a attribué un cœur. Un label qui témoigne de la politique active menée par la ville en faveur de la prévention routière et de nombreuses actions de prévention mises en œuvre.



## Chaponost, ville active et sportive



**SPORT.** Le 6 avril à la salle omnisport, la commune organisait la cérémonie de remise du label ville active et sportive. L'occasion pour le Maire et Eric Adam, conseiller municipal délégué au sport, de saluer le dynamisme et l'implication des associations sportives locales et de leurs bénévoles qui ont largement contribué à l'obtention de ce label.

La politique volontariste de la ville pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes et accessible au plus grand nombre a également été saluée par Christiane Agarrat, Vice-présidente du Département du Rhône et Sophie Cruz, Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes.



# Apaiser et mieux partager l'espace public

Sa position géographique privilégiée, à proximité de la métropole lyonnaise, son cadre de vie, et ses infrastructures font de Chaponost une commune attractive où la question des déplacements constitue une préoccupation majeure. La ville a donc souhaité réaliser une étude afin d'élaborer un plan de circulation. Retour sur une démarche menée depuis plusieurs mois en concertation avec la population.



## Interviews croisés



Grégory Nowak, adjoint chargé de la sécurité, de la circulation, des transports et des réseaux de communication

### > Quel a été le point de départ de votre démarche ?

Nous avons voulu initier cette démarche à la suite de l'abandon contraint du projet de contournement sud de la commune par le Département du Rhône, mais pas seulement. Depuis 2014, la commune a enregistré de nombreuses demandes liées à des questions de circulation intra-muros. Chaponost fait également l'objet d'un transit de flux pendulaires de par sa situation en marge de la métropole. La commune est ainsi traversée par trois routes départementales (RD75, RD50 et RD342) qui drainent des milliers de véhicules par jour, sur des voiries qui ne sont pas toujours adaptées, augmentant ainsi le sentiment de vitesse et d'insécurité ressenti par certains riverains, piétons et cyclistes, malgré les actions mises en place régulièrement par la police municipale. Conscients de cette problématique majeure, nous avons souhaité mener une démarche d'amélioration. Nous nous sommes donc fait accompagner du cabinet Transitec afin d'élaborer un plan de circulation.

### > Quelles étapes le projet a-t-il suivi ?

Dès le départ, nous avons choisi de mener ce projet en concertation avec la population. Pour cela, nous avons organisé plusieurs tables rondes avec les Chaponois qui avaient émis des remarques ou doléances auprès des services de la Mairie depuis le début du mandat, mais aussi avec plusieurs associations de la commune : l'association des commerçants, Graines de possibles, Ligne d'Avenir, Objectif Chaponost, Bien vivre à Chaponost, Ensemble et Autrement ou encore le Conseil des Aînés. Six réunions ont ainsi été organisées entre mai et l'automne 2018. Nous avons également pris appui sur des comptages réalisés durant le mois de juin 2018 et les années précédentes. Le cabinet Transitec a ensuite dressé un état des lieux précis, avant de livrer un premier diagnostic prospectif et plusieurs scénarii sur différents secteurs identifiés. Nous avons ensuite fait le choix de présenter un scénario sur chaque secteur étudié, à l'occasion d'une réunion publique organisée le 6 mars 2019 à la salle des fêtes, en présence de plus de 150 participants. La présentation réalisée à

cette occasion a ensuite fait l'objet d'une période de concertation, entre le 11 mars et le 12 avril, à l'occasion de laquelle les Chaponois ont pu s'exprimer à l'accueil de la Mairie, sur le site Internet et lors d'une permanence des élus organisée sur le marché le dimanche 17 mars dernier. Plus d'une centaine d'avis a ainsi été collectée et analysée par Transitec afin de tenir compte des remarques formulées qui concernent principalement :

- la demande de mesures en faveur de la modération et du contrôle des vitesses et de la sécurisation des cheminements piétons et vélos ;
- des inquiétudes vis-à-vis des mises en sens unique de circulation sur les rues Etienne Gros, Jean Perret et le secteur de l'Orme ;
- l'aménagement du boulevard Reydellet qui est considéré comme accidentogène en raison de vitesses élevées et de dépassements non-autorisés.

### > A quels objectifs le plan de circulation répond-il ?

Le plan de circulation a vocation à conforter et renforcer les bonnes pratiques, résoudre les dysfonctionnements existants, mais aussi anticiper les évolutions du territoire et l'organisation des circulations. Il répond ainsi à plusieurs objectifs :

- réduire et modérer les vitesses de circulation,
- hiérarchiser l'organisation des circulations automobiles sur la commune et aménager les voiries en conséquence, tout en maîtrisant les flux de circulation qui traversent la commune,
- renforcer l'usage des transports collectifs,
- favoriser et sécuriser les déplacements cyclables,
- améliorer et sécuriser les cheminements piétons.

Nous devons cependant être conscients que s'il a vocation à apporter des améliorations sur l'ensemble de la commune en matière de vitesse et de circulation, il ne pourra pas pour autant répondre à l'ensemble des problématiques individuelles. C'est donc bien l'intérêt général qui a été pris en compte dans son élaboration.



Jean-Louis Gergaud,  
Vice-président de  
la Communauté de  
Communes de la Vallée  
du Garon, chargé de la  
voirie communautaire

### > Quel rôle la Communauté de Communes de la Vallée du Garon joue-t-elle aux côtés de la commune de Chaponost ?

La Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) est chargée d'assurer la gestion des 190 km de voirie qui constituent le réseau intercommunal.

Dans ce cadre, elle conduit notamment des programmes de travaux relatifs à la création ou la requalification de voies. En moyenne sur le mandat, 1,5 M€ sont consacrés tous les ans à ces travaux, déterminés selon un ordre de priorité prenant en compte la réalité des besoins des communes, considérés à l'échelle du territoire intercommunal. La commune de Chaponost étant marquée par des trafics de transits importants, des aménagements visant à améliorer la circulation au sein de la commune apparaissent comme nécessaires.

### > Comment sera réalisée la mise en œuvre du plan de circulation ?

Le plan de circulation de la commune de Chaponost entrera dans une phase opérationnelle de mise en œuvre dans les prochains mois. Les aménagements ne pourront pas tous être réalisés en même temps. Ils feront l'objet d'un programme pluriannuel de travaux qui fera l'objet de réajustements chaque année.

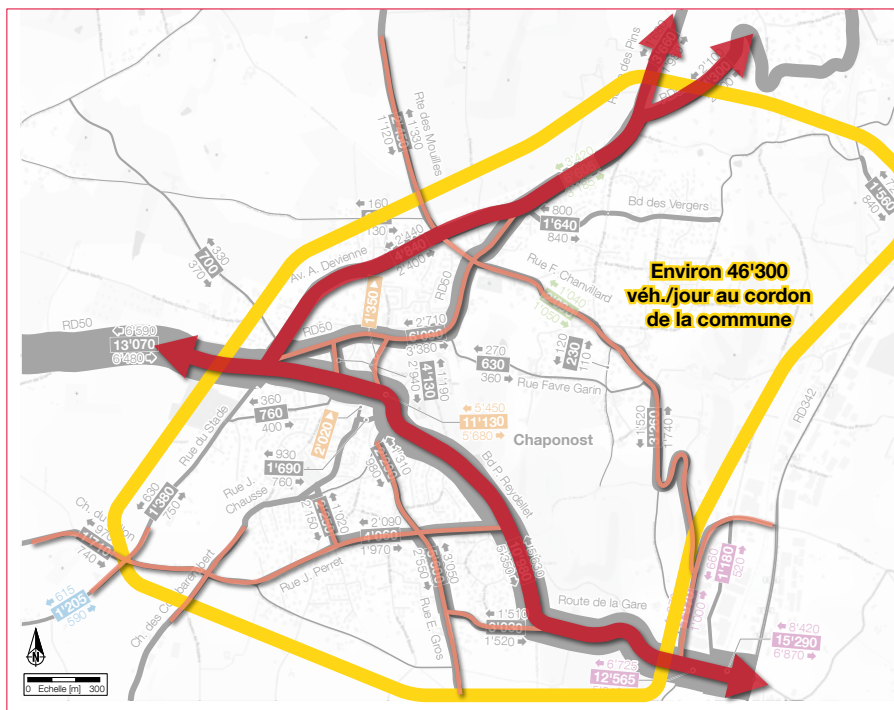
## Pourquoi changer ?

### Un état des lieux révélateur du fonctionnement des déplacements

Le diagnostic établi par le cabinet Transitec a permis de mettre en avant le fonctionnement des déplacements. Si la commune est traversée en son centre et ses quartiers par un réseau routier permettant de rejoindre les axes structurants à l'échelle de la Métropole, la hiérarchisation de ce réseau manque de cohérence, y compris dans l'aménagement des voiries.

Avec environ 46 300 véhicules (double sens) coupant chaque jour un cordon ceinturant la commune, les flux journaliers de véhicules empruntent de nombreuses voiries qui ne sont pas toujours adaptées.

Les transports en commun, les aménagements cyclables et piétons méritent, quant à eux, d'être renforcés et développés.



Le trafic traversant est concentré principalement sur l'axe RD50-Route de la Gare.

La rue Jean Perret, la rue Etienne Gros et la rue Chanvillard sont des axes empruntés par un trafic de transit, mais également par un trafic de desserte des quartiers.





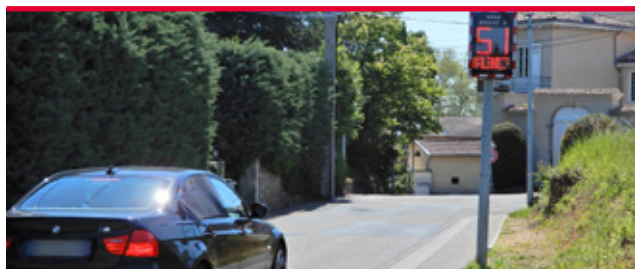
## CIRCULATION ET

**vitesses dépassées**

Si une partie des automobilistes respecte les limitations de vitesse, d'autres circulent au-dessus des vitesses autorisées :

**15% roulent à plus de 65-70km/h sur les axes Reydellet, Aqueducs limités à 50 km/h, mais aussi sur des voiries peu adaptées comme la Vieille route, le chemin du Milon ou encore la rue du stade.**

**15% circulent à plus de 38-39km/h, dans des zones limitées à 30 km/h dans le centre-ville sur des axes comme Jomand, Justes, Doumer, Bonnet et Gros.**



## CIRCULATION ET

**projection nécessaire**

A l'horizon 2030, l'Anneau des sciences devrait voir le jour et comprendre différents échangeurs qui se connecteront aux routes départementales, permettant ainsi l'accès au réseau structurant de l'agglomération lyonnaise, à partir de la porte de Beaunant. La création de cette infrastructure s'accompagnera d'une requalification de la RD342. Cependant, à ce stade des études, la commune mobilise le Département et la Métropole, car les voies de raccordement à la future porte de Beaunant ne sont pas adaptées.

D'autres projets structurants sont également en train de se concrétiser ou en cours d'étude tels que la création d'un nouveau terminal du métro B, au centre hospitalier Lyon Sud ou le nouveau projet de ligne de métro E entre Lyon et la gare d'Alai à Francheville.

Dans ce contexte, un maillage continu et cohérent du réseau de transports collectifs apparaît tout à fait déterminant pour une meilleure connexion entre les lieux de résidence et de travail. C'est dans cet objectif que la commune a saisi le Sytral afin de travailler sur le développement des transports en commun qui desservent la commune. Elle a également sollicité le Sytral afin que soit étudié la création d'un parc relais en amont du secteur aggloméré de son territoire.



## CIRCULATION ET

**usages à renforcer**

Aux côtés de la voiture, d'autres modes de déplacement sont présents sur le territoire, notamment en matière de transports collectifs. La commune compte 2 lignes TCL, des circuits scolaires, une halte ferroviaire avec le tram-train et un transport à la demande à destination des chaponois âgés de 65 ans et plus et des personnes à mobilité réduite.

**9% des déplacements des actifs de Chaponost se rendant dans la métropole et 21% des personnes venant travailler à Chaponost se font en transports en commun.**

Un projet d'aménagement d'une voie de bus en approche de la route de la gare devrait permettre de faciliter leurs déplacements.

Si l'usage du vélo se renforce de plus en plus, les aménagements présents sur la commune sont ponctuels et il n'existe pas de véritable continuité sur le territoire et en liaison avec les communes voisines.

Les cheminements piétons doivent également être améliorés en raison d'itinéraires pas toujours confortables et peu sécurisés.

# Quels changements ?

## Un plan de circulation pour apaiser et mieux partager l'espace public

A l'appui des éléments mis au jour par l'état des lieux, et des objectifs définis, la commune a choisi de placer au cœur de l'élaboration du plan de circulation la maîtrise du trafic de transit sur l'ensemble des axes potentiels en bordure ou à l'intérieur de la commune et en parallèle réaliser des aménagements permettant de réduire les vitesses et de sécuriser les modes doux.

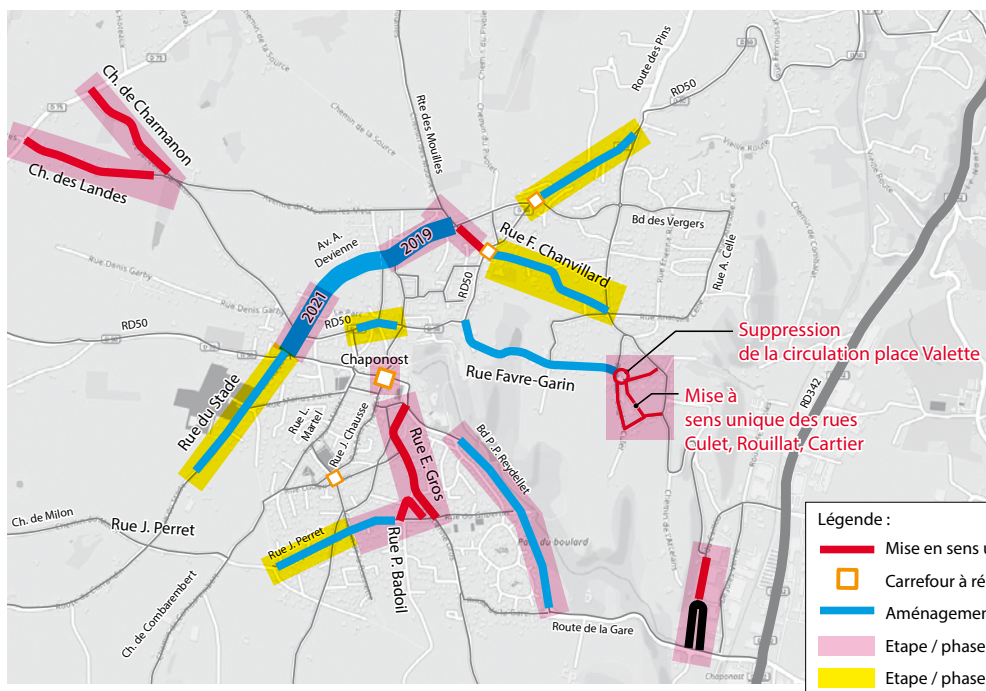
## Modes doux et cheminements piétons, fils rouges du plan de circulation

Les modes doux et les cheminements piétons constituent un enjeu majeur du plan de circulation. Ils ont ainsi été pensés tel un fil rouge, dans les différents projets de réaménagements du réseau routier.

En matière de maillage cyclable, des aménagements sont à prévoir afin de :

- Réaliser le bouclage de la voie « modes doux » route des Collonges, dont les travaux sont en cours,
- Sécuriser les cheminements vélos sur des axes tels que l'avenue Devienne qui fait actuellement l'objet d'une requalification échelonnée entre 2019 et 2021,
- Créer une continuité sur l'ensemble du territoire communal grâce à l'inscription de voies douces au PLU, voté fin 2018,
- Aménager des bandes cyclables en dehors de la circulation automobile.

Les cheminements piétons apparaissent eux aussi comme une priorité. Des mises en sens unique permettront de récupérer de l'espace pour ces cheminements, des réaménagements progressifs seront opérés pour sécuriser les traversées, les cheminements vers le centre-ville, les établissements scolaires ou les arrêts de bus sur des voiries telles que l'avenue Devienne, la rue Etienne Gros, la rue du Stade et la place Valette.



## Des secteurs identifiés comme prioritaires

A l'issue de l'état des lieux, du diagnostic et de la concertation, plusieurs secteurs ont été identifiés comme prioritaires en raison de flux de circulation trop conséquents et/ou inadaptés.

## Une mise en œuvre échelonnée dans le temps

Plusieurs voiries devraient faire l'objet de passages en sens unique qui s'accompagneront d'aménagements permettant aux piétons et aux vélos de retrouver une place au sein de l'espace public, tout en dissuadant d'éventuelles vitesses élevées.

## PHASE n° 1 d'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020

Plusieurs voiries devraient faire l'objet de passages en sens unique qui s'accompagneront d'aménagements permettant aux piétons et aux vélos de retrouver une place au sein de l'espace public, tout en dissuadant d'éventuelles vitesses élevées.

### Rue Etienne Gros

Une mise en sécurité des cheminements piétons et vélos apparaît nécessaire, dans une logique de liaisons piétonnes vers le centre-ville. La rue Etienne Gros passera pour partie en sens unique, avec également des aménagements pour limiter la vitesse sur la rue J. Perret, entre la rue Etienne Gros et le chemin de la Bonnette.



### Boulevard Reydellet

Cet axe a fait l'objet de nombreuses remarques pendant la concertation et il a été demandé à la CCVG d'étudier un aménagement permettant de réduire la vitesse et de mieux sécuriser les vélos et les piétons.

**Un premier projet pourrait être réalisé dès 2020 sur cet axe de plus de 1km en attendant un projet de requalification plus important.**

### Carrefour Chausse-Joffre

Afin de régler le problème de visibilité du trafic provenant de la rue Chausse et des traversées piétonnes très peu sécurisées, et après plusieurs modifications déjà testées, **la seule solution pour prévenir la dangerosité du carrefour Chausse / Joffre est dorénavant l'installation de feux intelligents.**

### Chemin de Charmanon - Chemin des Landes

Si des charges de trafic plus faibles sont enregistrées sur ce secteur, le trafic n'en reste pas moins dense aux heures de pointe sur des voiries étroites, souvent à double sens et permettant difficilement un cheminement piéton.

**Le plan de circulation prévoit donc une mise en sens unique entre le chemin de Charmanon et le chemin des Landes afin de modifier les flux entrants sur la commune et de reporter le trafic sur des axes plus adaptés.**





## Rue F. Perraud / Route du Caillou

La rue F. Perraud passera en sens unique dans l'objectif de bloquer les flux de circulation entrants sur la commune, tout comme une partie de la route du Caillou du côté du secteur de la zone d'activités.

Sur la rue Perraud, le passage en sens unique permettra de créer des places de stationnement complémentaires à proximité des écoles et du Centre social.

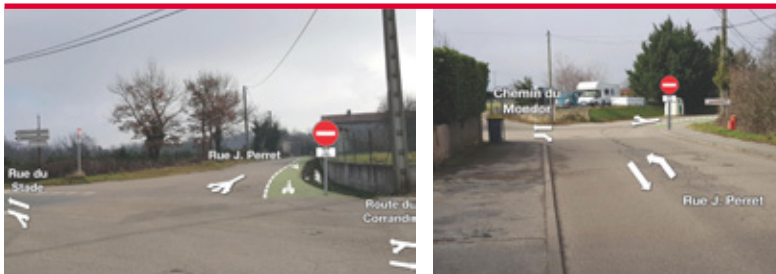
## Secteur de l'Orme

Sur le secteur de l'Orme, les études menées ont permis de mettre en avant la difficulté et la dangerosité des cheminements piétons, dûs à la présence de nombreuses voies à double sens, sans trottoir ou espace sécurisé. Le trafic se révèle également particulièrement dense et continu en période de pointe, sur des voiries non adaptées car très étroites. Il est proposé de supprimer la circulation sur la place Valette. L'ensemble de la place sera ainsi réaménagé pour valoriser l'espace public et lui redonner vie. Les rues Culet, Rouillat et Cartier, très étroites, seront mises à sens unique pour limiter les conflits avec les piétons ; à phaser avec les projets de construction sur les rues Culet et Rouillat.

# PHASE n°2 qui va se décliner sur plusieurs années

## Rue Jean Perret

Avec une moyenne de 4 000 véhicules/jour en semaine, cette voirie supporte un trafic pendulaire en liaison avec le chemin du Milon et la rue Jossierand. La réflexion sera poursuivie pour voir quels aménagements peuvent être réalisés et si la mise à sens unique de certaines portions est envisageable, l'objectif étant de prendre en compte le fonctionnement des activités existantes.



Plusieurs secteurs devront faire l'objet d'une programmation en raison de travaux de reprofilage et de reconfiguration importants.

**L'avenue Devienne fera ainsi l'objet de travaux échelonnés en 2 phases : 2019 et 2021.**

**Dans la même lignée, la rue du Stade, l'avenue de Verdun, rue Jean Perret, l'avenue Paul Doumer, etc. feront eux aussi l'objet de travaux de requalification.**

## Des réaménagements en lien avec les opérations de développement urbain de la commune

En raison de l'inscription au PLU de futurs projets d'urbanisme, les secteurs de Bellevue/Doumer et de Chanvillard/Favre Garin devraient également voir la réalisation d'aménagements spécifiques. Dans le cadre de la concertation, plusieurs personnes se sont exprimées sur les propositions de mise à sens unique des rues Chanvillard et Favre Garin. Il a été décidé de ne pas réaliser les mises à sens unique proposées dans l'immédiat mais de mettre l'aménagement de ces 2 rues en lien avec l'opération d'urbanisme prévue sur le Clos Jaillard Favre.

Lors de la concertation, d'autres secteurs ont été indiqués comme nécessitant des aménagements ou des propositions d'actions plus générales sur la circulation à Chaponost. Ces remarques sont conservées et pourront être reprises en fonction des projets futurs de travaux. À l'inverse, certains aménagements prévus initialement comme sur le chemin du Devais ont été laissés de côté suite à la concertation, et également en lien avec des aspects techniques (ramassage ordures ménagères, etc.).

Retrouvez tout le dossier sur [mairie-chaponost.fr](http://mairie-chaponost.fr)

## Devenez référent participation citoyenne

La municipalité souhaite étendre le dispositif "participation citoyenne" à de nouveaux quartiers.



Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités depuis avril 2015, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. 9 référents sont aujourd'hui en place sur

les secteurs du Gilbertin, de la rue Lucien Cozon, du stade, du Ronzère, de Chanvillard, de Reydellet, Penard, et Amable Audin.

La commune souhaite étendre le dispositif, notamment aux quartiers des Vergers, des Acacias-Erables, de Martel-Josserand et de la rue de la Bonnette.

**Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez vous engager pour votre quartier et votre commune, contactez la police municipale au 04 78 45 07 00 ou par mail : [police.municipale@mairie-chaponost.fr](mailto:police.municipale@mairie-chaponost.fr)**

### AMÉNAGEMENT ANGLE DOUMER/CHAPARD

## Réunion publique le 8 juillet à 20h à l'auditorium



**Une réunion publique de présentation du projet immobilier porté par la société PROMOVAL se tiendra le 8 juillet à 20h à l'auditorium.**

Ce projet, d'une cinquantaine de logements, devrait s'implanter à l'angle de l'avenue P. Doumer et de la rue R. Chapard. Il est encadré au Plan Local d'Urbanisme par l'Opération d'Aménagement et de Programmation " Bellevue-Doumer ".

### Du nouveau sur la ligne 11

Le nouvel arrêt du Pressin est en service sur la ligne 11 depuis le 25 mars dernier. Situé sur la RD 342, il permet de desservir les entreprises de la zone d'activité.



### CAMBRIOLAGES

## Les bons réflexes

Que vous soyez présent chez vous, que vous sortiez quelques instants, ou que vous envisagiez de partir en vacances, adoptez les bons réflexes pour prévenir les cambriolages :

- Vérifiez votre alarme et les numéros de téléphone reliés
- Signalez par un autocollant sur votre boîte aux lettres et sur vos volets que votre maison est sous alarme
- En cas de présence inhabituelle dans votre rue ou de déclenchement d'alarme dans le voisinage, appelez immédiatement la Gendarmerie nationale en composant le 17 ou le 04 78 05 18 42 ou la Police municipale en composant le 06 08 72 37 33.

**Vous partez en vacances ? Ayez le réflexe « Tranquillité vacances » !**

La police municipale vous propose de surveiller votre domicile lors de rondes régulières.

Retrouvez tous les conseils sur [mairie-chaponost.fr](http://mairie-chaponost.fr), rubrique Quotidien/Ma sécurité

Contre les **cambriolages**  
Ayez les **bons réflexes**



## ROUTE DES COLLONGES

## Bouclage de la voie « modes doux »

La création de 700 mètres de voie de circulation douce route des Collonges permettra de boucler l'axe « Vallée du Garon », d'ici la fin de l'été.



Il s'agit de la dernière section permettant de finaliser l'axe de la « Vallée du Garon », un itinéraire de voies de circulation douce qui relie sur près de 15 km, via l'AquaGaron, les 5 communes de la CCVG.

Longue de 700 mètres, cette portion se situe en bordure de la route des Collonges, entre le chemin des Cartières à Chaponost et le chemin de la Chêneraie à Brignais.

La création d'une voie sécurisée, dédiée aux cyclistes et aux piétons, et séparée de la voirie principale par une bande plantée, s'accompagne du réaménagement du carrefour en « patte d'oie » entre le chemin des Cartières et la route des Collonges.

## Info chantier :

CCVG - Pôle technique

04 72 31 94 73 / [poletechnique@cc-valleedugaron.fr](mailto:poletechnique@cc-valleedugaron.fr)

Financement  
TEPCV

L'opération a démarré fin avril avec la dissimulation des réseaux aériens par le Sigerly (téléphone et câble côté Chaponost, éclairage public côté Brignais). Elle se poursuivra jusqu'à l'été. Les plantations d'arbustes pour délimiter la voie attendront l'automne.

Pour le bon déroulement du chantier, des aménagements de la circulation automobile pourront être mis en place (alternat ou sens unique).

**Pour cette réalisation (420 K€ TTC), la CCVG bénéficiera d'une participation de l'Etat à hauteur de 80 % dans le cadre du dispositif TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte).**

## AVENUE ANDRÉ DEVIENNE

## Requalification en vue

Parallèlement aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens par le Sigerly et au renouvellement de la canalisation d'assainissement par la commune, **l'avenue Devienne, sur la section comprise entre l'avenue Moulins-les-Metz et la rue François Perraud, fera l'objet d'une requalification complète par la CCVG.**

La CCVG et la commune mettent tout en oeuvre pour réaliser la démolition-reconstruction à l'été, d'un mur côté Nord de la chaussée, entre l'avenue Moulins-les-Metz et la rue de Montgriffon.

En outre, en lien avec la commune, la CCVG poursuit l'étude globale sur la requalification de l'avenue Devienne sur la section comprise entre le giratoire de la Madone et l'avenue Moulins-les-Metz.





## Pépinière d'entreprises : 10 ans, ça se fête !

Symbole du renouvellement et du dynamisme économique du territoire, la pépinière d'entreprises fête ses 10 ans le 18 juin et vous ouvrira ses portes pour une journée d'échanges et de convivialité.

Ouverte en 2009, au cœur du parc d'activité de Sacuny à Brignais, la pépinière a accueilli en 10 ans plus de 60 entreprises, participant activement à générer près d'une centaine d'emplois durables sur le territoire. Pour marquer cette décennie au service de la création d'entreprise, et dans le cadre de la semaine « Portes ouvertes » du réseau AuRA Pep's (Pépinières d'Auvergne-Rhône-Alpes), la pépinière de la vallée du Garon vous accueille le mardi 18 juin.

Au menu de la journée : découverte de la structure, rencontre avec ses « pépins » d'hier et d'aujourd'hui, les partenaires et tous les acteurs de l'entrepreneuriat du territoire, mais aussi échanges lors de tables rondes autour de l'innovation ou de l'offre immobilière partagée (pépinières, coworking, fablab, tiers-lieux...), témoignages et partages d'expériences... Et plein de surprises, le tout dans une ambiance conviviale et décontractée.



Programme complet et détaillé : [www.ccvalleedugaron.com](http://www.ccvalleedugaron.com)

## Des aides pour améliorer l'habitat

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH 2), la CCVG soutient financièrement, pour les travaux d'amélioration de leur logement, les propriétaires occupants disposant de ressources modestes. Elle apporte un soutien pouvant aller jusqu'à 3 000 € et venant en complément des aides d'autres partenaires.

Sébastien, habitant de Montagny, ne cache pas sa satisfaction, alors que les travaux sur sa maison touchent à leur fin. « Je suis très satisfait. Sur les économies d'électricité, je ferai le bilan l'an prochain. Mais pour la conduite des travaux, les aides que j'ai perçues ont été décisives. Sans elles, je n'aurais pas pu le faire. »

Sur sa maison de famille, où il habite à la suite de ses parents et de ses grands-parents, Sébastien a engagé d'importants travaux de rénovation énergétique.

### Accompagnement technique et financier



« Isolation thermique par l'extérieur, reprise des façades, remplacement des fenêtres, de la porte d'entrée et de la VMC : sur un budget total de 26 000 €, j'ai bénéficié de 16 000 € d'aide, dont 3 000 € de la CCVG. Et pour le reste, j'ai pu le financer grâce à un crédit personnel à taux zéro », détaille le quadragénaire.

Pour mener à bien cette opération, Sébastien a profité d'un accompagnement personnalisé pour le montage technique et financier de son dossier de la part de SOLiHA, une association agréée, partenaire de la CCVG.

Intéressé ? Renseignez-vous !

SOLIHA - Violette SALLABERRY  
04 37 28 70 28

### Conditions pratiques

Sont concernés :

- Les propriétaires occupants sous conditions de ressources spécifiques
- Les logements achevés depuis au moins 15 ans

Nature des travaux à engager sur le logement :

- Réhabilitation ou mise aux normes,
- Amélioration des performances thermiques,
- Adaptation à la perte de mobilité (handicap, vieillesse...)

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

## Alerte sécheresse : tous concernés !

Depuis début avril, le Préfet du Rhône a placé en situation d'alerte sécheresse le département du Rhône et la Métropole de Lyon jusqu'au 31 octobre 2019, en raison d'une baisse continue du niveau des nappes souterraines de l'Est Lyonnais, du Garon et de la nappe profonde de la Saône. Une situation qui nous concerne tous.



### Une situation préoccupante pour nos rivières

Les années 2017 et 2018 ont déjà été rudes pour les rivières de notre bassin versant, qui ont subi de longs assèchs. Face à cette situation, le SMAGGA et le SAGYRC qui gèrent les bassins versant du Garon et de l'Yzeron, ont élaboré des plans de gestion de la ressource en eau, avec les communes et les principaux utilisateurs de l'eau : industriels, agriculteurs et particuliers. Ils visent à maîtriser la consommation d'eau, en évitant les gaspillages et en encourageant des attitudes responsables.

\* Le SMAGGA : Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon, chargé de la protection de la ressource en eau. Il regroupe 23 communes et une communauté de communes.

\*\* Le SAGYRC (Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières) est en charge de la gestion et des aménagements des cours d'eau du bassin versant de l'Yzeron. Il regroupe 5 intercommunalités et 19 communes de l'ouest lyonnais.

### Tout le monde peut agir

Comme tout enjeu environnemental majeur, la préservation de nos rivières exige la mobilisation de tous. Si chacun utilise l'eau de manière économe et en conscience des impacts sur les rivières, les effets seront immédiats. Alors, comment faire ? Tout d'abord récupérer l'eau de pluie pour arroser, privilégier des essences peu consommatrices d'eau, installer du paillage pour maintenir le sol humide, arroser le soir pour limiter l'évaporation et de préférence avec un arrosoir ou un goutte à goutte... et accepter que la pelouse soit un peu moins verte en été ! Ce qui somme toute n'est rien que très naturel.



### Un coup de pouce du Sidesol

De son côté, le Sidesol propose à ses abonnés de récupérer gratuitement des kits permettant d'économiser l'eau, sur présentation de leur facture d'eau :

- au SIDESOL  
5 Place de l'Eglise à Vaugneray
- à l'agence SUEZ  
243 rue du Général de Gaulle  
à Brignais.

### Des mesures de restriction précisées par arrêté préfectoral

Chaponost fait partie des communes classées en zone 5 par l'arrêté préfectoral.

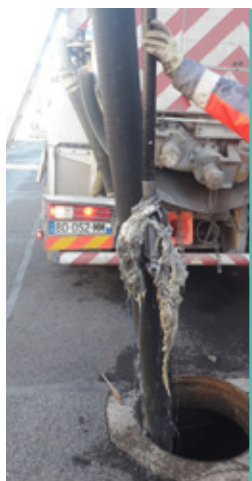
Les mesures relatives aux usages domestiques prévoient notamment :

- **une interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts publics et privés, jardins**, excepté entre 20h et 8h.
- **l'arrosage des jardins potagers reste cependant autorisé 24h/24.**
- **une interdiction d'arroser les espaces sportifs** de toute nature, excepté entre 20h et 8h
- **une interdiction de remplissage des piscines familiales**, excepté les piscines nouvellement construites pour lesquelles un premier remplissage est autorisé et toutes les piscines, pour lesquelles un remplissage complémentaire est autorisé
- **une interdiction de lavage des véhicules**, excepté les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière...) et pour les organismes liés à la sécurité. Le lavage en station professionnelle équipée de dispositif de recyclage de l'eau et de traitement des rejets reste autorisé.

En l'absence de pluies significatives au cours des prochaines semaines, des mesures complémentaires de restriction et d'interdiction des usages de l'eau pourront être prises.

## Les lingettes : jamais dans les toilettes

Certaines marques de lingettes - morceaux de tissu à usage unique imbibés d'un produit nettoyant - indiquent sur leurs emballages la mention « biodégradables » ou encore « peuvent être jetées à l'égout ». Attention ! Rappelons qu'une lingette doit être jetée exclusivement dans votre bac à ordures ménagères.



En effet, ces déchets n'ont pas le temps de se dégrader lors du voyage qui les transporte de vos toilettes à la station d'épuration. « Une fois dans le réseau d'assainissement, les lingettes peuvent s'agglomérer entre elles, provoquant de lourds dysfonctionnements sur les installations avec de coûteuses réparations », explique Dominique Viret, Vice-Président du SYSEG en charge de l'assainissement collectif. De plus, par temps de pluie, les déversoirs d'orage\* entrent en fonction. Les lingettes sont alors rejetées au milieu naturel et se déposent dans le lit des rivières. Pour respecter l'environnement et le bon fonctionnement de votre service d'assainissement collectif, adoptez le bon geste : les lingettes, jamais dans les toilettes !

\* Dispositif installé sur un réseau unitaire (mélange eaux usées et pluviales) pour le délester lors de fortes pluies. Le surplus d'eau est déversé au milieu naturel.

### De la friture sur la ligne...

Tout comme les lingettes, l'huile de friture et les produits chimiques (peintures, solvants détergents, détachants...) n'ont pas leur place dans les toilettes. Ces produits doivent être rapportés en déchèterie.

+ d'infos :

SYSEG

04 72 31 90 73 - syseg.fr

## Stop déchets sauvages



Déposer, abandonner, jeter ou déverser des déchets sur un lieu public ou privé, en dehors des lieux autorisés, expose à **une contravention de 3e classe de 68 €** (Article R633-6 du code pénal).

**Un dépôt réalisé avec un véhicule expose non seulement à une amende de 5e classe de 1 500 € (montant doublé en cas de récidive) mais également à la confiscation du véhicule (Article R635-8 du code pénal).**

Cette amende est multipliée par 5 en cas de dépôt par une personne morale.

## MÉDIATHÈQUE

### Bientôt une grainothèque

La médiathèque, en partenariat avec le collectif Graines de possibles, travaille à la création d'une grainothèque.

La grainothèque repose sur un système d'échange libre et gratuit, où chacun peut déposer ou prendre les graines de son choix. Pour alimenter cette grainothèque, la médiathèque a besoin de vous pour commencer à récolter des graines ou des plans destinés à la production de graines d'ici le mois d'octobre.

Si la démarche vous intéresse, que vous soyez **jardinier amateur ou professionnel**, vous pouvez contacter **Emilien BAUD** à la médiathèque au 04 78 45 17 99 ou par mail [e.baud@mairie-chaponost.fr](mailto:e.baud@mairie-chaponost.fr)

Le lancement de ce nouveau service devrait avoir lieu le 5 octobre prochain, à l'occasion d'un bref-café programmé autour de l'agro-écologie. A suivre.



# A la découverte des entreprises du territoire

## TRANSPORTS MORELLON

C'est en 1981 que Christian Morellon décide de créer son entreprise. Il débute son aventure seul avec un camion, en tant que patron chauffeur. Aujourd'hui, c'est en famille qu'il travaille et qu'il fait prospérer son activité avec son fils Christopher, venu le rejoindre il y a 11 ans.

Ainsi, les Transports Morellon comptent deux branches d'activités :

### Transports Morellon

est géré par **Christian MORELLON**.

- Livraison, distribution et logistique
- Livraison de cuisines de différentes enseignes (Darty, SoCoo'c, But, Mobalpa, Aviva, etc.) ainsi que des livraisons de photocopieurs XEROX.

Christian Morellon connaît bien le métier de chauffeur. Ainsi, les camions sont chargés la nuit par du personnel spécifique, pour alléger le travail des conducteurs. Les équipes de livraison assurent le transport et les livraisons ainsi que le déchargement.



Christopher Morellon, Evelyne Galera - première adjointe à l'économie, au commerce, à l'artisanat et au tourisme - Martine et Christian Morellon, Damien Combet - maire - devant les camions des deux sociétés.

### M'Trans - Morellon Location

est dirigé par **Christopher MORELLON, son fils**.

De son côté, M'Trans propose de la location de camion avec chauffeur. Ses clients sont Geodis, Renault, XPO, KTO, etc. et les tournées ont lieu en Rhône-Alpes en grande partie avec quelques lignes en zone longue. Un atelier mécanique est intégré. Maxime en est le responsable et entretient les véhicules des 2 entités. Même si ces deux métiers sont différents, la polyvalence des chauffeurs permet d'assurer le relais en cas de besoin entre les deux structures.

Christopher a apporté sa touche personnelle ; il gère toute l'exploitation, il a participé à l'élaboration d'un logiciel spécifique très complet permettant d'optimiser la traçabilité des produits, de la réception à la livraison chez le client final en passant par le stockage interne.



## L'atelier recyclerie de l'ESAT Didier Baron

Ouvert depuis 1988, l'ESAT Didier Baron accueille 155 travailleurs en situation de handicap. Aux côtés des services proposés jusqu'ici (blanchisserie industrielle, fabrication et montage de matériel électrique, conditionnement, colisage, numérisation de documents et travaux informatiques), il a développé depuis un an une recyclerie.

Située 11 route des Troques, elle propose de nombreux services :

- Collecte d'encombrants sur devis
- Personnalisation de vos meubles (décapage, peinture, patine, selon vos envies)
- Fabrication et vente sur place.

**Si vous êtes intéressés par ce service qui s'adresse aux particuliers et aux professionnels, contactez**

Alged Esat Didier Baron - 04 72 39 39 64  
ou par mail : [recyclerie@alged.com](mailto:recyclerie@alged.com)



La commune de Chaponost et le collectif Graines de Possibles ont proposé de s'associer à la démarche et d'organiser « les 3 jours du zéro emballage », du 21 au 23 juin.

## Opération zéro emballage

L'association de commerçants Vivez Chaponost organise, en partenariat avec les associations de commerçants de Saint-Genis Laval et de Brignais, l'événement « zéro emballage » du 5 au 23 juin.

Des contenants réutilisables financés par la commune - sacs à pain en tissu et boîtes en verre - seront ainsi distribués aux clients volontaires par plusieurs commerçants de la commune : Traiteur Fahy, boucherie Dupin, Vival, l'atelier d'Analou et la Maison Genillon afin d'inciter les consommateurs à rapporter leurs propres contenants lors de leurs prochains achats et de limiter ainsi la production d'emballages.

Les commerçants partenaires de l'opération apposeront un autocollant sur leur vitrine signalant leur participation au dispositif.

Une démarche qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable et de réduction des déchets portés par la commune.



## Du nouveau dans la vie éco

### + La Grappe - Olivier BESSON

Ouverture cet été d'une cave vous proposant une large gamme de vins de producteurs, de rhums, de whiskies et de bières.

Horaires : du mercredi au samedi et le dimanche matin.  
8 place Foch - [lagrappedechaponost@gmail.com](mailto:lagrappedechaponost@gmail.com)

### + Le "Rest'O 20 " devient "Les Gones Catalans"

Les deux nouveaux co-gérants Philippe Hezard et Sylvain Noiret sont amis dans la vie et camarades de travail depuis plus de 15 ans à la Brasserie Le Sud de Paul Bocuse à Lyon, Sylvain en était le chef de cuisine et Philippe le manager.

Ils proposent une cuisine traditionnelle française agrémentée de "clins d'œil" aux spécialités régionales et catalanes.

Ouverture du mardi midi au dimanche midi ainsi que les soirs du jeudi au samedi.

Le bar sera ouvert ces mêmes jours.

Tél. 04 72 67 95 74

### + Piwees - micro-entreprise de services à la personne

Services ponctuels, urgents ou réguliers, à destination :

**Des enfants (+ 3 ans)** : garde à domicile, pause déjeuner, périscolaire, surveillance devoirs, accompagnement école, activités périscolaires, etc.

**Des adultes (hors personnes handicapées et APA)** : aide à la vie courante, livraison de repas, courses, repassage du linge, assistance administrative, etc.

**De la maison** : vigilance et entretien de la résidence durant votre absence, petits travaux de jardinage, récolte du potager, ramassage des feuilles, arrosage - Aide au tri, rangement, organisation, préparation de déménagement.

Crédit d'impôt de 50%.

Marie Collet - [contact@piwees.fr](mailto:contact@piwees.fr) - [www.piwees.fr](http://www.piwees.fr)

Tél. 06 74 48 17 75

### Vous vous êtes installés récemment à Chaponost ?

Envoyez-nous vos informations pour les faire paraître sur le site internet de la ville et dans le Chap'info à [contact@mairie-chaponost.fr](mailto:contact@mairie-chaponost.fr)

## Place en crèche un jour par semaine : c'est possible

Vous avez besoin de temps pour effectuer des démarches ou pour souffler un peu ? Les structures petite enfance municipales peuvent accueillir votre enfant un jour par semaine.

Défini un jour fixe par semaine, cet accueil peut être complété, de manière irrégulière sur des créneaux complémentaires, en fonction des places disponibles au jour le jour tout au long de l'année. De la même manière que pour un accueil « classique », un temps d'adaptation progressif sera mis en place pour votre enfant. **Les demandes peuvent être déposées tout au long de l'année. Elles seront examinées en fonction des places disponibles et des critères d'attribution.**



Si vous êtes intéressés par ce mode de garde un jour par semaine, contactez le Point Infos Familles au 04 78 16 90 32 ou par mail : [infos.familles@mairie-chaponost.fr](mailto:infos.familles@mairie-chaponost.fr)

### INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2019-2020

## C'est parti !

La ville et le Centre social vous permettent d'anticiper la rentrée en inscrivant dès à présent votre enfant à la restauration scolaire, au périscolaire et à l'accueil du mercredi. Anticipez et vivez une rentrée décontractée !

### Restauration scolaire

Inscriptions du 3 juin au 5 juillet

Si votre enfant était déjà inscrit à la cantine ou à la crèche en 2018-2019 : connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille.

**S'il s'agit d'une première inscription** : remplissez le dossier téléchargeable sur le site de la ville (rubrique actualités) et déposez-le au Point Infos Familles à la Maison Berthelot (55-57 avenue Paul Doumer).

**Votre dossier ne pourra être pris en compte que s'il est dûment complété.**

+ d'infos : [mairie-chaponost.fr](http://mairie-chaponost.fr) - 04 78 16 90 32  
[infos.familles@mairie-chaponost.fr](mailto:infos.familles@mairie-chaponost.fr)



### Périscolaire et accueil du mercredi

Inscriptions du 11 juin au 9 août (les deux premières semaines seront réservées exclusivement aux chaponois), puis du 19 au 30 août

- Lundi, de 13h30 à 15h30
- Mardi, de 16h à 17h30 (fermeture exceptionnelle mardi 18 juin)
- Mercredi, de 9h à 10h30 et de 14h à 17h30
- Jeudi, de 9h à 10h30 et de 16h à 17h30
- Vendredi, de 8h45 à 11h

Le nombre de places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire dès le début de la campagne d'inscription.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, vous pouvez vous faire représenter par un proche.

**A noter que le centre social ne ferme pas cet été, sauf le vendredi 16 août.**

Il sera par contre fermé 2 semaines pour les vacances de fin d'année du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

Retrouvez + d'infos et le dossier d'inscription à télécharger sur le site de la ville : [mairie-chaponost.fr](http://mairie-chaponost.fr)



CMJ

## Le Conseil municipal des jeunes en action

**Courant janvier, six nouveaux membres ont rejoint l'équipe. Ce sont désormais 13 jeunes qui œuvrent à la réalisation de nombreux projets, répartis entre les différentes commissions.**

Au-delà de leur implication dans le projet de skate-park, les jeunes de la commission sports et loisirs proposeront un rallye-photo à l'occasion de la prochaine édition de Chapofolie's.

Après avoir organisé un ciné-débat le 30 mars dernier à l'auditorium, en collaboration avec Graines de possibles, la commission développement durable a, de son côté, proposé « l'opération Boulard propre » le 10 mai dernier, en partenariat avec Objectif Chaponost et l'événement Chapo'net. Les 112 jeunes des classes de 6<sup>ème</sup> du collège ont ainsi participé à une grande course d'orientation dans le parc du Boulard autour de plusieurs objectifs : apprendre à se repérer, nettoyer le parc et se questionner sur la problématique des déchets. La journée s'est clôturée autour d'une exposition sur les déchets, d'un goûter zéro déchet et de la remise du guide « Premiers pas dans le zéro déchet ».



**Les jeunes du CMJ participeront aussi à la prochaine zone de gratuité organisée par Graines de possibles le 30 juin prochain (infos en page 17).**



La commission solidarité a, quant à elle, pris part au projet de coopération décentralisée en contribuant à l'organisation du marché Vents du monde, en participant à la dictée proposée aux écoles, ainsi qu'à la rencontre « sur le chemin de l'école », organisée dans le cadre du festival. Elle envisage aussi de lancer, en fonction des besoins ponctuels du CCAS ou des Cartières, un appel auprès des jeunes pour récupérer des vêtements ou des produits d'hygiène afin d'aider les personnes défavorisées. Les jeunes conseillers apporteront également leur aide à la banque alimentaire lors des journées de collecte de denrées alimentaires.

Enfin, les membres du CMJ participent activement aux cérémonies de commémoration.

**Un bel élan de citoyenneté pour ces jeunes qui conjuguent idées et actions.**

## Le futur skate-park se concrétise



**A la suite de la consultation lancée au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, Be-Urban et l'atelier Design I6 ont été retenus pour assurer la conception du futur skate-park.**

Dans la continuité de la démarche de concertation lancée par la commune en direction des usagers, une nouvelle rencontre a eu lieu entre les concepteurs, les jeunes du CMJ et utilisateurs du skate-park et les professionnels chargés de travailler à la réalisation de l'équipement (paysagiste, architecte Constructo, spécialisé dans l'architecture et l'ingénierie de skateparks).

Plusieurs outils ont été proposés aux jeunes pour « dessiner » le futur skate park de Chaponost qui devrait voir le jour d'ici le printemps 2020.



## CHAPOFOLIE'S

# La ville en fête du 14 au 16 juin

Du 14 au 16 juin, venez participer au grand week-end festif proposé par les associations et la mairie. Au programme de cette nouvelle édition : Restofolie's, Bambino folie's, des animations familiales, une tyrolienne et une soirée karaoké, sans oublier l'incontournable défilé des classes.

## Vendredi 14 juin, dès 19h

L'union des commerçants, Vivez Chaponost, vous propose un restaurant éphémère, en plein air sur la Place Foch, suivi d'une soirée dansante.

Réservations auprès des commerçants adhérents à Vivez Chaponost

## Samedi 15 juin, à 10h45

Venez participer au défilé des enfants organisé par des associations de parents d'élèves. L'après-midi, vous pourrez partager un moment en famille autour de nombreuses animations : parcours gonflable, tyrolienne à l'entrée du parc du Boulard, balades à poney, atelier poterie organisé par la MJC, rallye-photo proposé par le Conseil municipal de jeunes, démonstrations de VTT, jeux en bois ou encore un atelier de fabrication de canons à confettis. Une soirée karaoké vous est aussi proposée pour finir la journée en beauté !

## Dimanche 16 juin, dès 10h

Dans le centre de la commune, retrouvez le défilé des classes sur le thème des capitales du monde, et participez au repas dansant des classes, ouvert à tous, à la salle des fêtes, dès 13h. (Adultes : 26€ / Enfants : 10€). Réservations au bar Le comptoir (PMU), au Croûton des gones ou à l'office du tourisme.

+ de renseignements : 04 26 65 95 87 ou 04 78 45 24 74



**A noter :** le stationnement sera interdit :

- Sur l'intégralité de la Place Foch, du vendredi 14 juin à 11h au dimanche 16 juin à 15h.
- Sur l'intégralité du parking du collège du vendredi 14 juin à minuit au samedi 15 juin à 12h30
- Sur l'intégralité du parking du Centre social du samedi 15 juin à minuit au dimanche 16 juin à 11h

Le stationnement et la circulation seront interdits le long du parcours des défilés.

**Tout le programme et les réglementations de stationnement et circulation sur [mairie-chaponost.fr](http://mairie-chaponost.fr)**

## > RÉVISE TON BAC À LA MÉDIATHÈQUE

Jusqu'au vendredi 21 juin inclus, révise ton bac à la médiathèque :

- Les mardi, mercredi et vendredi : 9h-18h non-stop
- Le jeudi : 9h-16h non-stop

**Vous êtes enseignant en activité ou retraité et vous souhaitez les aider dans leurs révisions ?** Contactez la médiathèque.

**Gratuit, en accès libre.**

+ d'infos : [mediathequechaponost.fr](http://mediathequechaponost.fr)  
04 78 45 17 99  
[mediatheque@mairie-chaponost.fr](mailto:mediatheque@mairie-chaponost.fr)

## Fête de la musique

Dès 19 heures le 21 juin, la nouvelle édition vous transportera dans des univers colorés, entre pop, rock et soul music.

3 scènes vous seront proposées : Place Foch, avenue Paul Doumer et par le Croûton des gones. **La MJC lance un appel à scène ouverte.**

Si vous êtes musicien ou chanteur et que vous souhaitez monter sur les planches, contactez la MJC au 04 78 45 25 38 ou [contact@mjcchaponost.fr](mailto:contact@mjcchaponost.fr)

**A noter :** le stationnement et la circulation seront interdits :

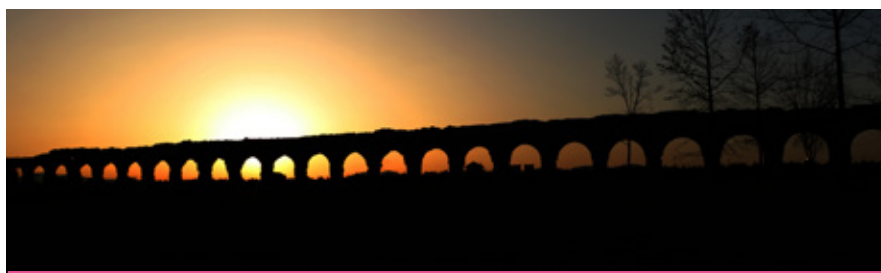
- Sur l'intégralité de la Place Foch : du 21 juin 11h au 22 juin 2h
- Avenue Paul Doumer (entre la rue Hyppolite Bonnet et la rue Amable Audin) du 21 juin 15h au 22 juin 2h
- Avenue Moulins-les-Metz (entre l'avenue Devienne et l'avenue Paul Doumer) du 21 juin 15h au 22 juin 2h



## RESTAURATION DE L'AQUEDUC

# La mobilisation continue

La sauvegarde de l'aqueduc entre dans une nouvelle phase avec la réalisation des travaux de restauration de 8 nouvelles arches (n° 44 à 51) qui devraient s'échelonner jusqu'à l'automne. La commune poursuit, quant à elle, sa mobilisation en faveur de la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel, grâce à l'organisation d'événements sur le site du Plat de l'air.



Le 29 juin, l'évènement "Aqueduc en fête" (voir encadré ci-contre) verra ainsi le lancement de la mise en lumière de l'aqueduc, qui permettra de valoriser le monument, tout en utilisant un éclairage performant et peu énergivore, grâce à l'emploi de LED encastrees dans le sol.

En prévision des Journées Européennes du Patrimoine, la commune a choisi d'éditer un livre de photos autour de l'aqueduc et de le proposer à la vente. L'un des policiers municipaux de la commune, Pascal Heller, passionné de photos, est en effet tombé sous le charme de l'aqueduc et en a réalisé une très belle série de clichés au fil des saisons. La commune a sollicité Stéphane Bern qui a accepté de préfacier l'ouvrage.



La vente de cet ouvrage, en préparation, sera officiellement lancée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine le 21 septembre prochain.

L'ensemble des bénéfices sera reversé au profit de la restauration de l'aqueduc.

### Aqueduc en fête : une scène 100% chaponoise

Le 29 juin, l'aqueduc de Chaponost vous réserve une soirée haute en couleurs. Après une scène musicale, l'aqueduc revêtira ses plus beaux habits de lumière pour le plaisir des grands et des petits.

Dès 19h30, retrouvez une scène musicale 100% chaponoise avec :

- **Thais Té** : trio guitare, voix, percussions et violoncelle
- **Les mots de la bouche** : chansons françaises
- **Tn Sound Music** : rock

Buvette et petite restauration vous seront proposées par des associations.

Dès 22h30-23h, assistez au lancement de la mise en lumière de l'aqueduc réalisée par le concepteur Acte Lumière et le Sigerly, autour d'animations.

Une soirée à venir partager en famille ou entre amis et à ne manquer sous aucun prétexte.



### > GÉNÉRATION FAÇADES SE MOBILISE EN FAVEUR DE L'AQUEDUC

Située à Chaponost et spécialiste dans la rénovation de façades de tous types de bâtiments, l'entreprise Génération Façades vient de s'engager à apporter son soutien financier à la rénovation de l'aqueduc par le biais d'une convention de mécénat reposant sur le principe d'un don d'un euro pour chaque m<sup>2</sup> rénové sur les façades de ses clients. La commune se réjouit de cette initiative.



### COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

# Une délégation de Gon Boussougou en visite à Chaponost



Du 3 au 16 avril, une délégation de Gon Boussougou composée de Kouraogo Mohamed MARE, maire, Léonard Massimbo, Conseiller municipal et Léonie Yaho, membre du comité consultatif de la coopération a été chaleureusement accueillie à Chaponost. Echanges et rencontres ont été placés au cœur de ce séjour.

### De nombreux partages d'expériences

Les élus de Gon Boussougou ont pu échanger avec différents services et confronter leur vécu au fonctionnement de notre commune. Plusieurs rencontres et visites ont également été organisées autour du nouvel axe prioritaire que constitue la gestion des déchets : réunion avec le SITOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères), visite d'un centre de tri à Rillieux, échanges à Résacoop ou encore visite de la ressourcerie de l'ESAT Didier Baron à Chaponost.

### Une délégation au travail

Enfin plusieurs réunions de travail avec l'association, un comité de pilotage en mairie, l'assemblée générale de l'association Chaponost Gonboussougou ou encore la par-

ticipation à la séance du 10 avril du Conseil municipal ont permis d'avancer sur les projets de la coopération.

### Tous à la dictée : une ouverture vers l'autre

Dicté par les maires des deux communes, le texte « la ronde coopérative » a permis de sensibiliser à la problématique des déchets les 338 élèves de CM1, CM2 et 6ème de Chaponost, réunis pour l'occasion à la salle des fêtes et les 747 élèves de Gon Boussougou rassemblés simultanément au Burkina Faso. La délégation est aussi intervenue en milieu scolaire.

#### En savoir plus :

[www.chaponostgonboussougou.com](http://www.chaponostgonboussougou.com)

### FOYER SOLEIL

# Des logements adaptés aux seniors

**Comment bien vieillir quand l'âge nous rend dépendant ? Vous êtes âgés d'au moins 60 ans, seul ou en couple, vous êtes valide et autonome : la résidence autonomie du Foyer Soleil peut vous convenir.**

Réalisée par l'OPAC et gérée par la commune et le Centre Communal d'Action Sociale, la résidence, non médicalisée, dispose de 20 appartements adaptés aux personnes autonomes, avec une chambre et balcon (12 T1 Bis et 8 T2 d'une superficie de 35 m<sup>2</sup> à 53 m<sup>2</sup>), d'une douche à l'italienne, d'un ascenseur et de volets roulants électriques. Vous aménagez « votre chez vous » à votre goût et vous disposez d'une salle d'animation ainsi que d'un agréable jardin commun à tous les résidents. Si vous le souhaitez, des loisirs variés et des rencontres avec d'autres résidents sont proposés pour faire des jeux, des activités manuelles, des ateliers mémoires, de la gymnastique douce, des sorties... Une maîtresse de maison est à votre écoute et vous apporte l'aide dont vous avez besoin.

Animations ouvertes aux seniors de la commune dans la limite des places disponibles. Tarif : 3€/animation.



*Réservé en priorité aux habitants de Chaponost ou ayant de la famille sur la commune, le Foyer soleil n'est pas habilité à l'aide sociale mais ouvre droit à l'APL (aide personnalisée au logement).*

**Si vous êtes intéressés par un appartement au sein de cette résidence, contactez le CCAS au 04 72 24 57 39**

CENTRE SOCIAL DU SAUNIER

# Le dernier né, le projet social



Depuis janvier 2018, l'équipe bénévole et salariée du Centre social travaille à l'élaboration de son projet social 2019-2023. Ce document permet de solliciter auprès de la CAF du Rhône un agrément pour les quatre prochaines années. Mais, c'est aussi le socle « fil rouge » des actions à venir pour l'association.

En aucun cas, ce projet d'avenir n'éluide les choses qui fonctionnent bien. Au contraire ! Toutes les actions actuelles portées par le centre social perdureront. Le Centre Social du Saunier a ainsi dégagé quelques grands axes pour son projet à venir; après avoir évalué son action des années précédentes, grâce à la contribution de plus de 100 personnes.

## Aller à la rencontre de tous les habitants

Afin de faire émerger la participation des habitants, le Centre Social vise à aller à la rencontre de tous les habitants, tout en permettant de diversifier leurs formes d'engagement. Il souhaite proposer un accueil convivial et animé, développer des temps festifs dans et hors les murs, favoriser la prise de parole et de responsabilité, et mieux intégrer les bénévoles à la vie de l'association.

## Une attention spéciale envers les publics fragilisés

L'équipe bénévole et salariée du Centre Social prêtera une attention particulière aux publics fragilisés en prenant en compte leurs paroles, besoins et envies. Des modes d'accompagnement spécifiques et des réponses construites avec les partenaires du territoire seront privilégiés, grâce à un travail coopératif : au sein de l'association, avec les partenaires et avec les chaponois. Transversalité, travail associé, formations collectives et mise en place de groupes de travail ou commissions ouvertes au plus grand nombre seront les mots clés de cet axe !

## De nouvelles actions mises en place

Enfin, pour permettre aux familles d'être actrices du projet, les conforter dans leurs fonctions parentales et développer les liens et la solidarité entre elles, le Centre Social s'attachera à mettre en place des actions nouvelles. Par exemple, des tables ou/et animations de quartier; une veille sociale, des conférences-débats, de l'accompagnement des parents, des projets de loisirs en famille ou des actions rassemblant les générations.

### > ALCSL NATATION : DES NOUVEAUTÉS À VENIR

La section Natation-Aquagym de L'Amicale Laïque s'agrandit et profite pleinement des installations du centre nautique intercommunal « Aquagaron ».

Outre l'Aquagym, de nouveaux cours d'Aquatrainig sont proposés cette année.

Cette activité nécessite de savoir nager et sollicite davantage le système cardio. L'année prochaine des cours d'Aquagym en eaux profondes seront inaugurés.

Côté Natation, l'Amicale Laïque s'est engagée dans les compétitions organisées par l'UFOLEP, avec de bons résultats puisque 7 nageurs ont été récompensés lors des finales départementales.



Pour rejoindre l'association : [piscinealcs@gmail.com](mailto:piscinealcs@gmail.com)  
ou au 06 81 95 47 62





## > FÊTE NATIONALE LE 13 JUILLET

Les sapeurs-pompiers vous proposent, une soirée paëlla au stade, en partenariat avec le Ninkasi.

**Dès 19h** : soirée paëlla.

**22h45** : feu d'artifice offert par la commune, tiré par les pompiers.

**23h30** : bal des pompiers.

Tarifs : menu adulte - 12€ et menu enfant hot dog/ frites : 6€. Réservations à la caserne dès le 1<sup>er</sup> juillet du lundi au samedi de 17h à 19h et le dimanche de 9h à 12h. Renseignements : 06 45 24 98 52.



## > ÉLAN SPORTIF

### Tournoi des P'tits champions football 2019

Comme chaque année, l'Élan Sportif de Chaponost organise son "Tournoi des P'tits Champions" sur le complexe Robert Guivier pour les catégories U10/11 et U12/13. Cette année encore de très beaux plateaux avec des équipes de renom nationales et locales.

**Le tournoi se déroulera sur 2 jours, les 8 juin (10h30-20h) et 9 juin (10h-16h)** avec un temps de jeu par match de 25 minutes et des arbitres centraux et de touches officiels.

Un « Challenge Respect » verra remettre à un éducateur et une équipe une coupe récompensant l'attitude et le comportement tout au long du tournoi. Des activités et des stands pour se rafraîchir et se restaurer seront à disposition. N'hésitez pas à venir encourager ces jeunes joueurs pendant ces 2 jours de fêtes du football à Chaponost.

### Sport adapté

Une section sportive de football adaptée sera ouverte en vue de la saison 2019/2020 au sein du club de l'ES Chaponost. Le but : permettre à des personnes en situation de handicap de pouvoir s'entraîner, jouer, se faire plaisir avant tout dans la bonne humeur. Si vous avez des connaissances, copains, amis, membres de votre famille, désireux de pratiquer leur passion, n'hésitez pas à leur dire de contacter les référents de ce projet !

### Pour plus d'informations, contactez :

Anthony PERONI - 06 22 48 00 37

ou Johan GUERIN - 06 77 32 42 09



Pour vous inscrire ou renouveler les licences, rendez-vous sur le site [www.eschaponost.com](http://www.eschaponost.com) ou [www.facebook.com/eschaponost](https://www.facebook.com/eschaponost)

## > MJC : UNE FIN D'ANNÉE À NE PAS MANQUER



La MJC fêtera la fin de saison le mercredi 26 juin 2018, à partir de 15 h à la MJC.

Un moment convivial de 15 h à 22h, avec des animations et un concert...

Chacun apporte un "petit cake chose" salé ou sucré, la MJC offre le petit coup à boire.

### Juin découverte

En juin, découvrez une activité de la MJC. Selon l'atelier ou le cours, vous pourrez observer ou participer à une séance.

Inscription impérative en amont à l'accueil de la MJC 04.78.45.25.38 ou par courriel [contact@mjcchaponost.fr](mailto:contact@mjcchaponost.fr)

### Inscriptions activités MJC 2019-2020

Les inscriptions aux activités 2019-2020, aux ateliers hebdomadaires et à l'école de musique auront lieu à partir du 17 juin pour les adhérents actuels et à partir du 1er juillet pour les nouveaux adhérents.

Pour connaître les horaires, inscrivez-vous à la newsletter de la MJC : [mjcchaponost.fr](http://mjcchaponost.fr)

**La MJC vous propose de nombreux stages, séjours été ou encore des sorties à la journée ou à la demi-journée.**

Les inscriptions sont possibles depuis le 14 mai, ne tardez pas. **+ d'infos** : 04 78 45 25 38 ou à l'accueil de la MJC.





## Eliot Riou-Haberer, Champion de France de tir à l'arc

Licencié au club de tir à l'arc de l'Excelsior de Chaponost depuis 2012, Eliot est devenu à 14 ans Champion de France de tir à l'arc en salle dans sa catégorie, minime homme arc classique lors d'une compétition qui s'est déroulée du 22 au 24 février, près de La Roche-sur-Yon.

La concurrence a été rude pour Eliot qui s'est retrouvé sur le pas de tir le samedi pour les phases de qualification avec 52 adversaires dans sa catégorie ! Après deux séries de tir composées chacune de 10 volées de 3 flèches, Eliot termine 2ème avec 580 points sur les 600 possibles. Les 32 premiers sur les 52 sélectionnés se sont ensuite retrouvés pour les phases de duels, remportées haut la main par Eliot qui termine dimanche après-midi en tête de la compétition et se voit attribuer le titre de Champion de France de tir à l'arc en salle dans sa catégorie. Un archer du club de Chaponost n'avait pas reçu de si grande distinction depuis plus de 20 ans !

Eliot pratique le tir à l'arc en club depuis 7 ans et en compétition depuis 5 ans, il fait partie des grands espoirs de la discipline et fait la grande fierté du club de l'Excelsior Chaponost. Tout le club de l'Excelsior Chaponost se joint à son président pour le féliciter pour sa performance et pour son excellente gestion de la compétition et le suivre de près pour la saison extérieure qui a commencé début avril !



## Graines de possible Un RDV gratuit incontournable

**Zone de gratuité - 3ème édition - dimanche 30 juin de 10 h à 17 h (entrée Parc du Boulard vers la médiathèque).**

Une journée entièrement basée sur la gratuité : ni troc, ni vide-grenier, ni obligation de réciprocité, la zone de gratuité est un moyen utile et agréable de réduire le volume des déchets et de donner une seconde vie aux objets.

Le Conseil Municipal des Jeunes s'associe à cette journée dédiée à la générosité et au lien social.

Cette année, nous vous proposons aussi un espace dédié aux plantes et semis.

## Défi réussi pour 18 familles « Presque zéro déchet »

Pendant 6 mois, d'octobre à mars, 18 familles chaponnoises se sont lancées un défi : tendre vers le zéro déchet ! L'objectif était de réduire ses déchets en partageant conseils et bonnes habitudes lors d'ateliers mensuels. Chaque famille a pesé régulièrement ses déchets en les répartissant dans 4 catégories :

- le compost
- le verre
- les emballages recyclables (poubelle jaune)
- le non recyclable (poubelle grise).

**Le 5 avril, à la clôture du défi, les balances ont parlé et le défi est réussi : au total des 18 familles, la poubelle grise a diminué de 40%, la poubelle jaune de 12%.**

### > VIDE-GRENIERS DES CLASSES EN 7 ET 9

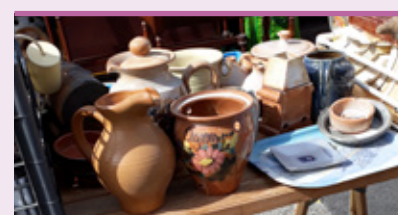
Les classes en 7 et 9 se sont groupées pour organiser un vide-greniers réservé aux particuliers avenue Paul Doumer, haut du Collège et avenue de Verdun

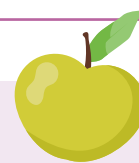
**dimanche 23 juin 2019 de 8h à 18h**

Buvette et restauration seront proposées. **Réservation des stands obligatoire à partir du 2 juin chez M. et Mme Pradel - 13 Avenue Paul Doumer entre 18 et 20h.**

Pour l'inscription, se munir de la photocopie de la carte d'identité.

**Renseignements :**  
chaponost.vide2019@laposte.net  
Tel : 04 78 45 50 16





**> APRÈS 2019, ARRIVE BIENTÔT 2020, L'ANNÉE DES « 0 » !**

**Vous êtes né en 1920, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 2000, 2010 ?**

**Vous faites partie des Classes en 0 !**

Que vous soyez chaponois depuis 10 générations ou que vous arriviez juste, nous vous attendons !

Rejoindre les classes en 0, c'est l'occasion de rencontrer et d'échanger avec ses « classards » de toutes générations, de découvrir l'histoire de notre ville, de vivre son présent et de préparer son futur le tout dans la convivialité et l'amitié. Alors, on se voit quand ?



**Contact :** [classes0.chaponost@gmail.com](mailto:classes0.chaponost@gmail.com)  
**Président :** Bertrand Somnard - 06 22 24 79 43.

**> PETIT MARCHÉ DU FOYER BELLECOMBE LE 12 JUILLET**

Chaque trimestre, le Foyer Bellecombe propose un petit marché grâce à la participation active de ses résidents dans de nombreux domaines. De la distribution de tracts dans les commerces et lotissements de Chaponost, à la confection des différents produits, les résidents s'investissent pour confectionner de très nombreux produits de qualité. Lors de la précédente édition du 10 avril, les résidents vous ont proposé leur marché alimentaire autour de confitures maison, de légumes du potager, de plants ou encore de découvrir de l'artisanat ou encore une buvette.

**Rendez-vous pour la prochaine édition le 12 juillet à partir de 14h30 au Foyer Bellecombe autour de nombreuses animations et surprises.**

**> 20 ANS DES SCOUTS DE CHAPONOST**

Le 18-19 Mai, le week end "Etincelle" célébrait aux Cartières les 20 ans de la création du groupe Scouts et Guides de France de Chaponost.

250 personnes étaient présentes : 120 jeunes scouts actuels, anciens scouts mais aussi des parents venus vivre une première expérience de scoutisme.

La météo clémente a permis au groupe de souffler ses bougies et de relire les paroles du fondateur Baden Powell invitant les jeunes à être actifs, heureux et artisans de paix.

**+ d'infos :** [sgdf.chaponost@gmail.com](mailto:sgdf.chaponost@gmail.com)

**EXPOSITIONS**

**SALLE DU CUVIER**

**DU 8 AU 10 JUIN**

- Exposition des peintures de Xavier Simonin "80 ans, 80 toiles"

**SAMEDI 29 & DIMANCHE 30 JUIN**

- Exposition atelier de la Clémentine - travaux des élèves de l'année

**HALL DE LA MÉDIATHÈQUE**

**DU 7 AU 21 JUIN**

- Exposition des travaux de l'année du centre social du Saunier

**PROGRAMMATION AUDITORIUM**

**VENDREDI 7 JUIN**

- 15h | **Bon pied, bon oeil**, médiathèque

**JEUDI 20 JUIN**

- 20h | **Ciné club**, ALCSL

**LUNDI 24 JUIN**

- 19h | **Théâtre**, les ateliers de la MJC

**MARDI 25 JUIN**

- 20h30 | **Soirée lecture**, Caveau des lettres

**JEUDI 27 JUIN**

- 19h | **Théâtre**, les ateliers de la MJC

**MERCREDI 3 JUILLET**

- 12h | **Balade contée**, médiathèque

**VENDREDI 5 JUILLET**

- 20h | **Ciné club**, ALCSL

**JEUDI 18 JUILLET**

- 15h | **Temps du conte**, médiathèque

**DIMANCHE 8 SEPTEMBRE**

- Matin | **Lancement saison culturelle 2019-2020**



tout l'agenda sur [mairie-chaponost.fr](http://mairie-chaponost.fr)



Déjà 1335 fans ! Merci [facebook.com/villechaponost](https://facebook.com/villechaponost)

# AGENDA DES SORTIES

## THÈMES

● Vie locale

● Sport

● Exposition

● Concert

## JUIN

### SAMEDI 1ER

- 8h30 | **Concours de boules**, Clos Rebery, *La boule chaponaise*

### LUNDI 3

- 16h30 | **Don du sang**, salle des fêtes, *EFS*

### SAMEDI 8 & DIMANCHE 9

- **Tournoi des P'tits Champions**, stade R. Guivier, *Elan sportif*

### MARDI 11

- 20h | **Concert audition**, MJC

### DU VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16

- **Chapofolie's**, centre village

### DIMANCHE 16

- **Tournoi loisirs**, stade R. Guivier, *Elan sportif*

### VENDREDI 21

- **Fête de la musique**, av. Paul Doumer et place Foch

### SAMEDI 22

- **Tournoi de basket**, Excelsior, stade R. Guivier

### DIMANCHE 23

- 9h | **Chap'en sport**, place Foch
- **Vide grenier**, av. Paul Doumer, *Classes en 7 et 9*
- **Tournoi loisirs**, stade R. Guivier, *Elan sportif*

### MERCREDI 26

- **Fête de la MJC**, MJC

### VENDREDI 28

- 17h | **Remise ceintures judo**, salle omnisport, *ALCSL*
- 17h30 | **Concours de boules**, Clos Rebery, *La boule chaponaise*
- 19h | **Gala twirling bâton**, salle omnisport
- 20h | **Gala danse Benett**, salle des fêtes

### SAMEDI 29

- 19h30 | **Aqueduc en fête**, site du Plat de l'Air

### DIMANCHE 30

- 9h | **Vente de gâteaux**, place Foch, MJC
- 10h | **Zone de gratuité**, pigeonnier, *Graines de Possibles*

## JUILLET

### MARDI 2

- 12h | **Table d'hôtes**, centre social du Saunier
- 20h | **Soirée lecture**, jardins partagés, *Caveau des lettres*
- 20h | **Visite guidée de l'église Saint Prix**, *Histoire et Patrimoine, dans le cadre de la nuit des églises*

### DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12

- **Stage de judo**, salle omnisport, *ALCSL*
- **Stage de basket**, gymnase F. Perraud, *Excelsior*

### VENDREDI 12

- 14h30 | **Petit marché**, foyer Bellecombe

### SAMEDI 13

- 19h | **Fête nationale**, stade R. Guivier, *Sapeurs Pompiers*

### MARDI 23

- 12h | **Table d'hôtes**, centre social du Saunier

### MARDI 30

- 12h | **Table d'hôtes**, centre social du Saunier

## AOÛT

### MARDI 20

- 12h | **Table d'hôtes**, centre social du Saunier

## SEPTEMBRE

### LUNDI 2

- 16h30 | **Don du sang**, salle des fêtes, *EFS*

### SAMEDI 7

- 8h30-13h | **Forum des associations**, salle des fêtes



## LES RENDEZ-VOUS DÉCOUVERTE

### VENDREDI 7 JUIN

- 20h | **Balade contée en soirée**

### SAMEDI 15 JUIN

- 9h | **Randonnée commentée de l'aqueduc**

### LUNDI 24 JUIN

- 14h30 | **Atelier peinture intuitive**

### SAMEDI 29 JUIN

- 10h | **Balade "se reconnecter à la nature par nos sens"**

### SAMEDI 6 JUILLET

- 14h30 | **Visite guidée de l'aqueduc**

### JEUDI 11 JUILLET

- 14h30 | **Balade autour de l'aqueduc**

### SAMEDI 3 AOÛT

- 14h30 | **Visite guidée de l'aqueduc**

### VENDREDI 9 AOÛT

- 9h | **Balade autour de l'aqueduc**

INFOS ET RÉSERVATIONS - 04 78 45 09 52



> Patrice Thevenet

## Un nouveau commandant à la caserne de Chaponost



La relève est déjà assurée pour Patrice et son père Paul, grâce à ses enfants Evan, 11 ans et Hugo, 5 ans, qui seront peut-être rejoint par leur cadet, Elio, 3 ans.

Natif de Chaponost, Patrice Thevenet rejoint les pompiers volontaires le 1er octobre 1999 à la caserne de Chaponost à l'âge de 16 ans. Un « virus familial » qui lui vient de son grand-père et de son père qui ont passé respectivement 27 et 39 ans à la caserne de Chaponost. Investi, il évolue rapidement et obtient successivement le grade de Caporal en 2003, celui de Sous-Officier en 2006, puis de Sergent-Chef par ancienneté en 2009. Adjoint au chef de centre, Franck Doliva-Dolinsky, durant 6 ans, il a été institué Chef de centre de la caserne de Chaponost le 1er mars dernier. Une belle reconnaissance pour ce pompier volontaire, devenu professionnel en 2012 à la caserne de Cusset à Villeurbanne, après un parcours de mécanicien. Marqué par les valeurs de travail en équipe, de respect, de rigueur et sportif dans l'âme avec son équipe de rugby « les sans génie de l'ovalie », il souhaite poursuivre son parcours et envisage de passer le concours de lieutenant-officier dans les prochaines années.

Avec un effectif actuel de 28 pompiers volontaires dont 4 femmes, la caserne de Chaponost recrute des pompiers volontaires. Vous voulez rejoindre l'équipe, contactez Patrice Thevenet : [patrice.thevenet@sdmis.fr](mailto:patrice.thevenet@sdmis.fr)

> Famille Vimont

## Pari réussi pour le « 0 déchet »

Aux côtés de 25 autres familles, Nadia Vimont, son époux et ses 3 enfants de 6 ans et demi, 4 ans et demi et 20 mois, se sont lancés en septembre 2018 dans le défi « Zéro déchet » pour plusieurs mois. Proposé par le collectif Graines de possibles, ce défi devait leur permettre de réduire leurs déchets recyclables, non recyclables, en verre et de privilégier le compost. Un pari réussi pour cette famille qui a vu ses déchets fondre comme neige au soleil et qui ne produit plus qu'1,5 à 2kg de déchets non recyclables et de 1,5kg de déchets recyclables par semaine. Si la démarche demande de la volonté au départ, il a aussi fallu un peu d'organisation pour modifier leurs habitudes au quotidien. « L'accompagnement par l'association Graines de possible a été un vrai plus. Chaque mois, nous avons reçu une newsletter avec des conseils pratiques et astuces. Une réunion par mois nous permettait aussi d'échanger avec les autres familles, de lever des points de blocage et de partager des bons plans, des astuces et bonnes adresses. » La famille Vimont ressort très enthousiaste de cette expérience qui leur a montré que par de petits gestes, on peut modifier ses habitudes, privilégier le fait maison, réduire ses déchets et adopter un mode de consommation plus responsable.



> Pierre Chavanne

## Une mémoire de Chaponost nous a quitté

Véritable mémoire chaponoise, Pierre Chavanne est décédé le 25 février dernier à l'âge de 91 ans.

Né à Chaponost en août 1927, ce passionné d'histoire a été témoin des événements ayant marqué Chaponost au fil de l'histoire, y compris durant la seconde guerre mondiale. Ainsi, en 1944, avec l'un de ses amis, il avait notamment caché une moto dans un bâtiment annexe de la ferme dans laquelle il vivait avec sa famille. Sans l'intervention de sa mère, les allemands l'auraient fusillé. Membre d'Histoire et Patrimoine depuis sa création en 1999, il avait notamment participé à la création du livre « Chaponost, un village dans l'histoire ». Il était également très investi dans la vie de la commune et avait fait partie de nombreuses associations : Harmonies municipales de Chaponost et de Brignais, Classes en 7, ou encore Syndicat d'Initiative. Bon vivant, il excellait à raconter des histoires drôles.

La commune adresse ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.



# Le débat citoyen à Chaponost : des leçons à en tirer ?

Sur la commune le monde associatif (Centre social, Maison des Jeunes et de la Culture Amicale Laïque Sports et Loisirs, Graine de possibles) a organisé un débat qui certes avait des défauts de jeunesse mais dont la forme (4 tables rondes d'une bonne vingtaine de personnes chacune) aurait pu ou pourrait être une manière d'organiser une série d'échanges et de participation au niveau local.

Et pourquoi pas, dans ce cadre, réfléchir ensemble sur :

- le projet de construction d'un bâtiment commun MJC/CS,
- le plan de circulation en se posant la question de concilier la facilitation de la circulation et la nécessité de voir moins de voitures traverser la commune,
- ce qui conduit à promouvoir l'utilisation des transports publics (desserte par une navette municipale de la gare, création de billets interne à la commune, etc.),
- éclairage ou non du site du Plat de l'Air,
- promotion d'aliments bio dans les cantines scolaires,
- promotion d'une agriculture maraîchère bio, accompagnée par une incitation à réduire la culture du « sapin de Noël »,
- promotion de la prise de conscience du déséquilibre climatique majeur qui nous attend: donner l'exemple, informer sur les aides à la rénovation, etc.

Nous demandons que cette forme de débat ait une expression locale régulière.

## Rêvons un peu...

- La Communauté de commune veut être un « territoire à énergie positive » en 2030. Pionnier pour la production d'énergies renouvelables: méthanisation, biocarburant, bois énergie, éolien, solaire... Elle mène une politique volontariste et ambitieuse pour aller vers un développement local durable.
- Dans la commune un projet test de "boucle locale" pour consommer l'énergie là où elle est produite. Un parc éolien est envisagé. La construction de pavillons à énergie positive est facilitée.
- Rénovation du bâtiment scolaire: Avant les travaux, le centre était chauffé au fioul avec un appoint électrique dans les bureaux. La consommation de chauffage corrigée était de 153 MWh.

Le programme des travaux avait trois objectifs principaux :

- Réduire la facture de chauffage
- Réduire l'impact environnemental du chauffage
- Améliorer l'enveloppe thermique

Les travaux réalisés :

- Isolation par l'extérieur,
- Changement des menuiseries
- Installation de radiateurs à eau.
- Installation de deux pompes à chaleur alimentées avec quatorze forages géothermiques,
- Installation d'une VMC double-flux
- Mise en place de casquettes solaires
- Mise aux normes du point de vue électrique et PMR.

## Des économies conséquentes et du mieux pour le réchauffement climatique

Le tableau ci-dessous détaille les économies réalisées :

Bilan annuel	Avant	Après	Réduction
Chauffage électrique	60 MWh	40 MWh	33,33 %
Chauffage fioul	9 300 litres	0	100 %
Facture chauffage	15 375 €	5 552 €	64 %
Emissions CO2	93,66 T	7,11 T	92,41

- Des investissements rentables en 10 ans
- Partenaires du projet Investissement : l'État via la convention TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) à hauteur de 60% des dépenses éligibles,

## Mais tout cela n'était qu'un rêve.

Il s'agissait de la communauté de commune de « Le Mené » (mene.fr) dont l'action pour le développement durable a donné lieu à un reportage sur le 20heures de France 2 il y a quelques semaines.

Xavier Courriol, Nicole Larmagnac, Daniel Serant, Alain Géron et Marie-José Vuillemet-Cortot pour Chaponost Ensemble

**Les associations  
et la mairie de Chaponost**  
présentent

# Chapofolie's

**3 JOURS D'ANIMATIONS FESTIVES**

**5<sup>ème</sup> édition**

**14-16  
juin**

**2019**

**RENDEZ-VOUS DANS LA VILLE !**



Toutes les informations :  
[www.mairie-chaponost.fr](http://www.mairie-chaponost.fr)

commune de  
**n** Chaponost